Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 14

Artikel: La Revalescière
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177135

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Seconde Année. — N° 14 LE Samedi 27 Février 1864.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*) :
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La Revalescière.

Un simple ouvrier, qui désirait être renseigné sur la valeur médicinale de la fameuse *Revalescière de Du Barry*, écrivait dernièrement à la *Gazette de Neuchâtel* une lettre dans laquelle il s'exprimait ainsi :

« Nous ne sommes plus des sauvages à Neuchâtel, nos journaux l'attestent chaque semaine en annonçant les séances de je ne sais combien de sociétés savantes où l'on s'occupe du Sahara, de l'électricité, des infusoires, de la lune et des étoiles et d'une foule d'autres choses. Et cependant on nous traite comme des sauvages ; c'est pénible à dire, mais rien n'est plus certain.

Les trafiquants européens achetaient autrefois, des nègres de la côte de Guinée, une défense d'éléphant pour quatre clous et des Indiens de l'Amérique du Nord une peau de loutre de mer pour un vieux couteau. Ces trafiquants revendaient 300 francs la dent d'ivoire et 100 francs au moins la peau de loutre. Traité en grand, ce commerce donnait des bénéfices superbes, et, les civilisés faisant fortune, entretenaient les sauvages dans une ignorance qui remplissait leur coffre-fort.

Je ne veux pas dire que nous échangeons habituellement nos denrées contre des clous rouillés ; mais dans certains cas, ne nous laissons-nous pas prendre à l'amorce de l'inconnu, et ne livrons-nous pas nos écus péniblement gagnés contre le clou doré du charlatan. Alors, M. le rédacteur, ne nous prend-on pas pour des sauvages?

Cette idée me trottait par la tête, lorsque feuilletant je ne sais quelle brochure, je lus ces mots : « La *revalescière* si vantée dans les journaux, et qui coûte si » cher, n'est suivant Payen que de la farine de lentil- » les, mélangée avec du sorgho et de l'avoine en » farine. » J'avoue que le papier me tomba des mains. Je récapitulai toutes les pièces de cinq francs que j'avais livrées en échange des petites boîtes de cette substance que je tenais pour miraculeuse, et que j'avalais avec un respect profond. C'était donc de la farine de lentilles, et je payais 4 francs ce qui valait en réalité 25 centimes! N'y avait-il pas de quoi se trouver mal? Et le principe surnaturel qui devait me guérir, qui me guérissait à vue d'œil, où était-il donc! Décidément je ne pouvais croire aux propos de ce Payen et j'allai aux informations.

Un notable consulté là-dessus déclara son ignorance absolue à l'endroit de la *revalescière*, mais il me bouleversa en m'affirmant sur son honneur que M. Payen est un chimiste très-savant et qui mérite toute confiance.

Je suis un simple ouvrier travaillant d'une aube à l'autre pour gagner ma vie et celle de ma famille, car je suis marié, M. le rédacteur, j'ai une bonne femme et des enfants intéressants; il m'est donc impossible d'aller aux informations chez tous les savants de notre ville ; d'ailleurs ils me font un peu peur avec leurs barbes, leurs lunettes et leur air absorbé ; j'ai donc eu l'idée de m'adresser à votre feuille pour avoir réponse là-dessus. On dit que c'est ainsi qu'on s'éclaire ; éclairons-nous donc. »

Le surlendemain déjà, la *Gazette de Neuchâtel* recevait de M. le docteur Châtelain, une lettre ainsi conçue :

« En réponse à la lettre d'un de vos lecteurs, concernant la Revalescière Du Barry, veuillez confirmer dans votre journal l'assertion de Payen, que la dite revalescière n'est absolument autre chose que de la farine de lentilles *écorcées*, c'est-à-dire privées de cette pellicule d'un noir violet qui leur donne cet aspect luisant qu'elles ont dans le commerce. Ceux qui paient cette farine 4 fr. la livre sont donc dupes de leur imagination et d'un charlatanisme effronté. »

Quelques heures plus tard, le même journal recevait encore de M. James Berthoud la communication suivante :

« Je viens de lire dans votre numéro de ce soir l'appel par lequel un honorable ouvrier m'a paru solliciter un rayon de lumière sur cette question étrange de la *farines de lentilles* vendue sous le nom de *Revalescière* à quatre francs la boîte au lieu de vingt-cinq centimes — seize fois seulement sa valeur réelle!!!...

Puisque la question a été posée dans votre journal,

vos lecteurs verront sans doute avec plaisir une réponse quelconque y faire droit; et quoique bien peu qualifié pour ce faire, puisque la nature ne m'a doué, ni de « lunettes », ni d'une « barbe » hérissée, ni même d'un « air absorbé », je vais essayer néanmoins de causer un instant avec votre spirituel correspondant.

Oui, Monsieur, lui dirai-je, *la délicieuse Revalescière Du Barry* est bonnement de la farine de lentilles. Tous les journaux ont retenti, il y a quelque dix ou vingt ans, de la fameuse guerre transportée devant le parquet de Paris par les ex-associés de la maison Du Barry de Londres, scindée en deux maisons nouvelles et rivales. Chacune d'elles, comme de raison, prétendait exploiter exclusivement le nom et le secret de *la délicieuse Revalenta* (c'était le nom de guerre du moment de la farine de lentilles). Malheureusement pour elles, l'expertise judiciaire confiée à M. Payen dévoila le mystère, en constatant qu'il n'y en avait point. L'audience ménage de ces surprises aux âmes candides; c'est elle qui a révélé que *l'incomparable cirage au caoutchouc* ne renferme pas de caoutchouc. Le jugement n'eut à intervenir que pour confirmer à l'un des combattants la propriété de *l'étiquette* Revalenta, et renvoya l'autre à en imaginer une pour son propre compte, déclarant au surplus que la fabrication et la vente de la farine de lentilles étant une industrie libre, ne pouvait être interdite à personne.

Exclu par ce jugement de Salomon de l'Eldorado *Revalenta*, et pour faire pièce à son ex-ami, l'exilé s'en créa tout à l'heure à ses côtés un autre sous le nom d'*Ervalenta*, montrant assez par cette similitude d'orthographe que son paradis hygiénique valait celui de son rival. Et en effet, ils se valaient. C'était bonnet blanc et blanc bonnet.

Plus tard, l'un des deux débaptisa sa farine et en fit *la délicieuse Revalescière* de nos jours, dernière incarnation du patriarchal plat d'Esaü.

Telle est l'histoire de cette célèbre panacée; et si je l'ai retracée ici, c'est pour l'instruction des « sauvages », et parce que cette histoire est celle de toutes les panacées et de bien d'autres merveilles. Par sauvages, j'entends avec vous, Monsieur, les consommateurs qui paient sans sourciller seize francs pour un, *l'étiquette de la boîte*. O puissance du synonyme, que tu es bien la reine du monde, comme l'a proclamé un grand homme d'Etat!

Hé bien, les uns et les autres, sauvages comme spéculateurs, ont deux fois raison : les premiers, d'acheter seize fois sa valeur un remède qui les guérit; les seconds de faire leur fortune en le vendant, puisque l'espèce humaine (la seule qui soit sotte) est ainsi faite qu'elle n'apprécie que ce qui lui coûte cher, qu'elle marche sur le mérite modeste et s'applatit devant le charlatan. Qu'on la traite à sa guise, et tout n'ira pas à vau l'eau. Le marchand consciencieux qui vendrait de la farine de lentilles sous son véritable nom et à son juste prix n'en vendrait pas et se ruinerait, tandis que le malade, de son côté, n'en achetant pas, ne guérirait pas et mourrait en économisant seize francs.

Quand il sera devenu plus sage, on pourra lui offrir la farine de lentilles en boîte sous son vrai nom et à son vrai prix, en lui disant:

« Voici un des aliments les plus sains et les plus » promptement réparateurs qui existent; les lentilles, » comme les pois, les fèves, les haricots, égalant presque la viande en puissance nutritive. Nos ancêtres, » qui mangeaient peu de viande, la suppléaient par les » légumineux, aujourd'hui oubliés pour la pomme de » terre, et ils étaient plus robustes que leurs fils. » Revenez-y, malades, pour recouvrer vos forces, » bien portants, pour les maintenir ou les accroître. »

Voilà ce qu'un jour la science devra dire; ou plutôt voilà ce qu'on osera croire de sa bouche un jour. Car ce que je viens d'écrire, il y a longtemps qu'elle l'a dit, et elle le répète tous les jours: De tous les comestibles végétaux, les plus azotés sont les légumineux; c'est de la viande végétale, nourrissant et fortifiant sans échauffer. La bonne nature, qui a tout prévu et a pourvu à tout, a créé de la viande coulante, le lait, pour ceux qui ne peuvent la manger solide, et elle a mis les légumineux sous la main des peuples qui manquent de bestiaux. — Mais elle crie dans le désert. Les charlatans seuls ont foi en elle, et font de l'or avec un seul de ses axiomes dédaignés. — Les charlatans sont des hommes de grand esprit.

C'est le bel idéal de la spéculation.

Les sauvages cependant ont une belle revanche en main : c'est de faire moudre des lentilles dans leur pays barbare et d'en manger la farine à cinq sous à la barbe de la farine à quatre francs des meuniers anglais. Rirait bien qui rirait le dernier.... et on ne cesserait pas pour cela de guérir à vue d'œil.....

Des loteries.

(Suite.)

Vous nous dites, M. le banquier, que *bon nombre* de nos compatriotes doivent, en secret, à la loterie, leurs brillantes fortunes, remportées par votre ministère. Cela, je ne le crois pas, pas même d'un tout petit nombre. Ils sont même très rares, ceux qui ont obtenu un lot de quelque importance. Nous croyons, au contraire, que la loterie fait sortir beaucoup d'argent de notre Suisse, et qu'il en rentre fort peu.

Vous avancez, M. le banquier, que le *N° que vous retenez pour nous fait partie de votre choix heureux et nous portera bonheur.*

Comme vous dites ainsi à tout le monde, quoique vous sachiez parfaitement que cela est faux et impossible, vous ne trouverez pas mauvais que nous n'y ajoutions aucune confiance.

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aima-